

## Fiche de poste

<b>Intitulé du poste</b>	<b>Chargé de mission : Gestion quantitative de la ressource en eau sur le Marais poitevin, porteur de l'organisme unique de gestion collective (OUGC).</b> <b>Poste vacant</b>
<b>Domaines fonctionnels</b>	Territoire et développement durable
<b>Modalités d'affectation</b>	Fonctionnaire en position normale d'activité (PNA), à défaut contractuel de droit public (CDD de 3 ans), ouvert aux contractuels sous quasi-statut
<b>Catégorie statutaire</b>	Cadre A
<b>Localisation</b>	Luçon (Vendée)
<b>Contexte</b>	Prévu par la loi Grenelle 2, l'Etablissement public du Marais poitevin (EPMP) a été créé par le décret n° 2011-912 du 29 juillet 2011. Il intervient dans le domaine de la gestion de l'eau et de la biodiversité sur tout le bassin versant du Marais poitevin (640 000 ha, 2 régions, 4 départements). L'équipe en place comprend 8 personnes qui travaillent en étroite concertation pour réussir cette mission de conciliation dans la gestion de l'eau et de la biodiversité sur un territoire complexe et très sensible.  Plus d'informations sur le site internet de l'EPMP : <a href="http://www.epmp-marais-poitevin.fr/">http://www.epmp-marais-poitevin.fr/</a>
<b>Vos activités principales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir et mettre en place les interventions de l'établissement public dans le domaine de la gestion quantitative de la ressource en eau</li> <li>- Porter la fonction d'organisme unique de gestion collective (OUGC) : gérer l'autorisation unique, établir, évaluer et faire valider le plan de répartition annuel, faire évoluer les protocoles de gestion, animer les comités de gestion, gérer le budget de la redevance, coordonner la gestion des prélèvements</li> <li>- Animer le réseau des OUGC délégués</li> <li>- Piloter l'outil permettant le suivi des prélèvements</li> <li>- Coordonner le suivi des contrats territoriaux de gestion quantitative (CTGQ)</li> <li>- Animer la commission spécialisée chargée de proposer la répartition des prélèvements d'eau</li> <li>- Représenter l'EPMP en tant que de besoin à l'extérieur de l'établissement</li> <li>- Participer activement au fonctionnement de l'EPMP, aux réflexions stratégiques et à la coordination des actions</li> </ul>
<b>Profil</b>	Formation bac + 5 spécialisée
<b>Compétences principales mises en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise technique et réglementaire des politiques publiques dans le domaine de la gestion de l'eau</li> <li>- Maîtrise du fonctionnement des hydrosystèmes</li> <li>- Connaissance de l'environnement institutionnel et professionnel</li> <li>- Capacité à la conduite de projet</li> <li>- Capacité à animer, expliquer, proposer, concilier et négocier</li> <li>- Sens des relations humaines et du travail en équipe</li> </ul>
<b>Durée du poste</b>	3 ans (minimum) - renouvelable selon statut
<b>Votre environnement professionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au sein d'un établissement public de l'Etat (EPA), l'agent est directement placé sous l'autorité du directeur.</li> <li>- Il est amené à travailler en étroite collaboration avec les autres chargés de mission de l'EPMP dans le domaine de l'eau et de la biodiversité.</li> <li>- Il est en étroite relation avec les services de l'Etat en région et en département et en particulier avec les services chargés de la police de l'eau.</li> <li>- Il développe des relations avec de nombreux partenaires : agriculteurs, syndicats de marais, chambres d'agriculture, syndicats mixtes, etc.</li> </ul>
<b>Qui contacter ?</b>	Johann LEIBREICH, directeur Etablissement public du Marais poitevin (EPMP) 1 rue Richelieu - 85400 Luçon <a href="mailto:johann.leibreich@epmp-marais-poitevin.fr">johann.leibreich@epmp-marais-poitevin.fr</a>
<b>Date indicative de prise de fonction</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2021
<b>Date limite de dépôt des candidatures</b>	31 décembre 2020
<b>Pièces à fournir</b>	CV et lettre de motivation